



## Implantation Le projet s' appuie sur l' esprit et les lignes directrices du PPA «Bussigny Ouest » Le choix d' une implantation de deux bâtiments permet de préserver l' ouverture des vues et la perméabilité des circulations douces entre les nouveaux immeubles et les esplanades «Au Jordil ». Les immeubles s' implantent au plus proche de la rue et des futurs espaces publics de l' esplanade «Au Jordil »afin de dégager un important espace vert aménagé au sud-est. Cette composition offre à la parcelle adjacente, située au nord-est, la possibilité de construire un immeuble avec également des vues dégagées.

Cette implantation reprend les principes des habitats collectifs illustrés dans le PPA, soit un espace semi-public distribuant les immeubles et constituant un lieu de rassemblement et de jeu pour leurs habitants. Ces bâtiments sont des volumes compacts avec des décrochements qui atténuent ainsi leur impact. Ils s' implantent dans la pente légère du terrain, créant entre eux un décalage de niveaux d' un mètre. Cette différence, ainsi que la mise en place d' un rez supérieur surélevé, garantit la privacité des logements à la fois des rez et des étages. Les halls d' entrée se développent ainsi sur une hauteur et demie. L' accès handicapés est assuré par un ascenseur s' ouvrant sur les deux niveaux.

## **Typologies**Les deux bâtiments sont organisés selon la même typologie avec une cage d'escalier centrale distribuant quatre appartements par étage.

cage d'escalier centrale distribuant quatre appartements par étage.
Une couronne centrale de locaux de services (sdb, wc) desservent les espaces de vie dans le but d'optimiser des installations techniques.
La cuisine est le foyer et le coeur du logement. Accessible depuis le hall de distribution, elle a une sortie directe sur balcon/loggia et s'ouvre visuellement sur le séjour/salle à manger. Cette relation est complétée par un guichet dans le vitrage interne entre ces deux espaces. La cuisine participe ainsi pleinement à la vie de l'appartement sans en surexposer le désordre et les odeurs inhérents aux préparation des repas.
Les logements jouissent tous d'un double orientation générale, les

séjours par leur relation au balcon s' ouvrent sur une 3ème orientation avec une échappée visuelle tangentielle à la façade.

## Am nagements ext rieurs Les nouveaux espaces verts e

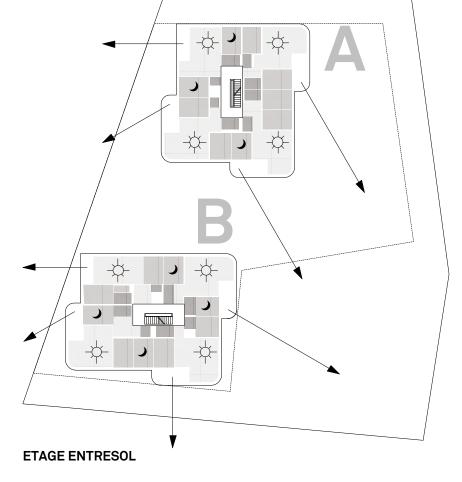
Les nouveaux espaces verts et de jeux sont partagés entre les quatre immeubles de la SCHL. Ils ont des délimitations claires, notamment à l'est, le long d'un chemin bordé par une haie. Ce parcours se prolonge au nord-est, jusqu'au chemin de Gravernay. La place de jeu est étroitement liée à la place d'accès des nouveaux immeubles et est un espace commun de partage et de rencontre pour tous les locataires de ls SCHL.

## Construction et durabilit

Les structures porteuses sont en maçonnerie et en béton armé selon les exigences statiques et sismiques. Les toitures plates sont végétalisées et font office de rétention des eaux de pluie.

La façade est en isolation périphérique revêtue d' un grès-cérame collé.

La durabilité de la façade est ainsi supérieure à celle d' un crépi traditionnel et s' inscrit dans une économie générale de moyens. Les bâtiments présentent ainsi aspect plus noble et engageant.



BAT A\_REZ DE CHAUSSE

APP 2 PCES \_ SNH 60 m²
APP 2 PCES \_ SNH 60 m²
APP 2 PCES \_ SNH 96 m²
APP 3 PCES \_ SNH 84 m²
APP 4 PCES \_ SNH 96 m²
APP 3 PCES \_ SNH 67 m²
APP 2 PCES \_ SNH 67 m²

TYPOLOGIES APPARTEMENTS

